

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 152 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Daniel DURET, Denis BRENIAX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY (départ 23h37), Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Daniel BERTOCCHI à Alain CHOULOT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Odile FAIVRE à Jacqueline COTTAREL, Yann PINGUAND à Christian PROST, Laurent MENETRIER à Jacques GUILLOT, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Patrice VILLALONGA, Charles VALLET, Frédéric LAMBERT, Josiane SCARABOTTO, Jean-Christophe OUDET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, André JOURD'HUI, MATHIEU Gérard, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard DODANE

Convocation faite le : 10 décembre 2019

Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

VU les délibérations n°CO 014 DE et CO 015 DE en date du 7 février 2017 relatives aux délégations confiées par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau ;

VU la note de synthèse portant rendu compte exhaustif de l'exercice des délégations depuis la dernière séance de Conseil Communautaire ;

ENTENDU la présentation faite par le Président ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE sans observation de l'exercice de rendu-compte effectué par le Président conformément à la liste suivante :

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 152 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

Rendu compte des décisions prises par le Bureau en application de la délibération n°015 du 7 février 2017 portant délégation permanente

Néant.

Rendu compte des décisions prises par le Président en application de la délibération n°014 du 7 février 2017 portant délégation permanente.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN EN ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

- Renonciation le 02/10/2019 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative aux parcelles cadastrées Section AD 442 et AD 444, Les courpots et rue Roger Thirode 39800 POLIGNY, d'une superficie de 10ca et 46 ca entre le propriétaire (DIAGER LEADER) et l'acquéreur (IMMO BRIAULT).
- Renonciation le 02/10/2019 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative aux parcelles cadastrées Section ZI 386, AD 447 et AD 448, Aux Buble et rue Roger Thirode 39800 POLIGNY, d'une superficie de 23ca, 12a 37ca et 1a 27ca entre le propriétaire (IMMO BRIAULT) et l'acquéreur (DIAGER LEADER).
- Renonciation le 02/10/2019 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative aux parcelles cadastrées Section ZI 243, ZI 244, Rue Claude Nicolas Ledoux et au Bubles 39800 POLIGNY, d'une superficie de 9a 09ca, 2a 62ca entre le propriétaire (CORON Bernard et CORON Louise) et l'acquéreur (HUGUET Gilles et MACEDO Sarah).
- Renonciation le 25/11/2019 à l'exercice du DPU sur transaction foncière et immobilière relative aux parcelles cadastrées Section AC 41, AC 42, AC 44 A Quenant 39110 BRACON, d'une superficie de 7a 68ca, 49ca et 11a 40ca entre le propriétaire (SCI FLEUROUX Christelle ROUXEL) et l'acquéreur (KRAMER et associés).

DECISION DE LA CONCLUSION ET DE LA REVISION DU LOUAGE DE CHOSES POUR
UNE DUREE N'EXCEDANT PAS 12 ANS

- Contraction d'une convention d'occupation précaire (non soumise aux statuts des baux commerciaux) entre la CCAPS et M. Eric LOUISOT, représentant la Société C2T Déchets SARL, de l'ancienne déchetterie de Poligny, sise parcelle cadastrée Section AD, N°410 à Poligny 39800, pour une durée de 4 mois à compter du 09 Décembre 2019, pour se terminer le 09 Avril 2020, moyennant un loyer mensuel hors charges de 450 € (sans application de TVA). Cette location précaire est mise en place à la demande du locataire, le temps de régulariser la vente de ce bien (délibération déjà prise lors du Conseil Communautaire du 09/07/2019).

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Michel FRANCON



Affiché le 2 janvier 2020
Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 2 janvier 2020